SONETT Détartrant à l'acide citrique

• Enlève les dépôts de calcaire récalcitrants sur les robinetteries, carrelages, lavabos, WC
• Pour détartrer le lave-vaisselle, la machine à laver, la cafetière et la bouilloire
Emploi : Laissez agir le Détartrant 5 à 10 min., selon l'épaisseur de la couche de calcaire. Rincez soigneusement à l'eau.
Attention : L'acide citrique étant un détartrant, n'est pas adapté pour l'entretien de surfaces telles que le marbre, le béton, la pierre reconstituée, la pierre à chaux, etc.
Ingrédients selon Règlement (CE) N° 648/2004 : 15–30% acide citrique ; 5-15% alcool végétal (éthanol) ; eau tourbillonnée ad 100 %

Attention : Contient de l'acide citrique en qualité alimentaire : Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. **En cas de contact avec les yeux :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/nationales. **UFI:** U14T-AW11-K10M-AVFT
Numéro d'appel d'urgence entreprise: +49(0)7555-92950, Lu-Ve 8 – 17 h
Fabricant : Sonett GmbH Mistelweg 1 · D-88693 Deggenhausen Tel. +49 (0)7555 92 95 0 www.sonett.eu
La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée dans le cas où ses produits seraient conditionnés dans des contenants inadaptés ou non hygiéniques fournis par le client.

SONETT Détartrant à l'acide citrique
• Enlève les dépôts de calcaire récalcitrants sur les robinetteries, carrelages, lavabos, WC
• Pour détartrer le lave-vaisselle, la machine à laver, la cafetière et la bouilloire
Emploi : Laissez agir le Détartrant 5 à 10 min., selon l'épaisseur de la couche de calcaire. Rincez soigneusement à l'eau.
Attention : L'acide citrique étant un détartrant, n'est pas adapté pour l'entretien de surfaces telles que le marbre, le béton, la pierre reconstituée, la pierre à chaux, etc.
Ingrédients selon Règlement (CE) N° 648/2004 : 15–30% acide citrique ; 5-15% alcool végétal (éthanol) ; eau tourbillonnée ad 100 %

Attention : Contient de l'acide citrique en qualité alimentaire : Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/nationales. UFI: U14T-AW11-K10M-AVFT
Numéro d'appel d'urgence entreprise: +49(0)7555-92950, Lu-Ve 8 – 17 h
Fabricant : Sonett GmbH Mistelweg 1 · D-88693 Deggenhausen Tel. +49 (0)7555 92 95 0 www.sonett.eu
La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée dans le cas où ses produits seraient conditionnés dans des contenants inadaptés ou non hygiéniques fournis par le client.

SONETT Détartrant à l'acide citrique
• Enlève les dépôts de calcaire récalcitrants sur les robinetteries, carrelages, lavabos, WC
• Pour détartrer le lave-vaisselle, la machine à laver, la cafetière et la bouilloire
Emploi : Laissez agir le Détartrant 5 à 10 min., selon l'épaisseur de la couche de calcaire. Rincez soigneusement à l'eau.
Attention : L'acide citrique étant un détartrant, n'est pas adapté pour l'entretien de surfaces telles que le marbre, le béton, la pierre reconstituée, la pierre à chaux, etc.
Ingrédients selon Règlement (CE) N° 648/2004 : 15–30% acide citrique ; 5-15% alcool végétal (éthanol) ; eau tourbillonnée ad 100 %

Attention : Contient de l'acide citrique en qualité alimentaire : Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/nationales. UFI: U14T-AW11-K10M-AVFT
Numéro d'appel d'urgence entreprise: +49(0)7555-92950, Lu-Ve 8 – 17 h
Fabricant : Sonett GmbH Mistelweg 1 · D-88693 Deggenhausen Tel. +49 (0)7555 92 95 0 www.sonett.eu
La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée dans le cas où ses produits seraient conditionnés dans des contenants inadaptés ou non hygiéniques fournis par le client.

SONETT Détartrant à l'acide citrique
• Enlève les dépôts de calcaire récalcitrants sur les robinetteries, carrelages, lavabos, WC
• Pour détartrer le lave-vaisselle, la machine à laver, la cafetière et la bouilloire
Emploi : Laissez agir le Détartrant 5 à 10 min., selon l'épaisseur de la couche de calcaire. Rincez soigneusement à l'eau.
Attention : L'acide citrique étant un détartrant, n'est pas adapté pour l'entretien de surfaces telles que le marbre, le béton, la pierre reconstituée, la pierre à chaux, etc.
Ingrédients selon Règlement (CE) N° 648/2004 : 15–30% acide citrique ; 5-15% alcool végétal (éthanol) ; eau tourbillonnée ad 100 %

Attention : Contient de l'acide citrique en qualité alimentaire : Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/nationales. UFI: U14T-AW11-K10M-AVFT
Numéro d'appel d'urgence entreprise: +49(0)7555-92950, Lu-Ve 8 – 17 h
Fabricant : Sonett GmbH Mistelweg 1 · D-88693 Deggenhausen Tel. +49 (0)7555 92 95 0 www.sonett.eu
La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée dans le cas où ses produits seraient conditionnés dans des contenants inadaptés ou non hygiéniques fournis par le client.

SONETT Détartrant à l'acide citrique
• Enlève les dépôts de calcaire récalcitrants sur les robinetteries, carrelages, lavabos, WC
• Pour détartrer le lave-vaisselle, la machine à laver, la cafetière et la bouilloire
Emploi : Laissez agir le Détartrant 5 à 10 min., selon l'épaisseur de la couche de calcaire. Rincez soigneusement à l'eau.
Attention : L'acide citrique étant un détartrant, n'est pas adapté pour l'entretien de surfaces telles que le marbre, le béton, la pierre reconstituée, la pierre à chaux, etc.
Ingrédients selon Règlement (CE) N° 648/2004 : 15–30% acide citrique ; 5-15% alcool végétal (éthanol) ; eau tourbillonnée ad 100 %

Attention : Contient de l'acide citrique en qualité alimentaire : Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/nationales. UFI: U14T-AW11-K10M-AVFT
Numéro d'appel d'urgence entreprise: +49(0)7555-92950, Lu-Ve 8 – 17 h
Fabricant : Sonett GmbH Mistelweg 1 · D-88693 Deggenhausen Tel. +49 (0)7555 92 95 0 www.sonett.eu
La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée dans le cas où ses produits seraient conditionnés dans des contenants inadaptés ou non hygiéniques fournis par le client.

SONETT Détartrant à l'acide citrique
• Enlève les dépôts de calcaire récalcitrants sur les robinetteries, carrelages, lavabos, WC
• Pour détartrer le lave-vaisselle, la machine à laver, la cafetière et la bouilloire
Emploi : Laissez agir le Détartrant 5 à 10 min., selon l'épaisseur de la couche de calcaire. Rincez soigneusement à l'eau.
Attention : L'acide citrique étant un détartrant, n'est pas adapté pour l'entretien de surfaces telles que le marbre, le béton, la pierre reconstituée, la pierre à chaux, etc.
Ingrédients selon Règlement (CE) N° 648/2004 : 15–30% acide citrique ; 5-15% alcool végétal (éthanol) ; eau tourbillonnée ad 100 %

Attention : Contient de l'acide citrique en qualité alimentaire : Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/nationales. UFI: U14T-AW11-K10M-AVFT
Numéro d'appel d'urgence entreprise: +49(0)7555-92950, Lu-Ve 8 – 17 h
Fabricant : Sonett GmbH Mistelweg 1 · D-88693 Deggenhausen Tel. +49 (0)7555 92 95 0 www.sonett.eu
La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée dans le cas où ses produits seraient conditionnés dans des contenants inadaptés ou non hygiéniques fournis par le client.

SONETT Détartrant à l'acide citrique
• Enlève les dépôts de calcaire récalcitrants sur les robinetteries, carrelages, lavabos, WC
• Pour détartrer le lave-vaisselle, la machine à laver, la cafetière et la bouilloire
Emploi : Laissez agir le Détartrant 5 à 10 min., selon l'épaisseur de la couche de calcaire. Rincez soigneusement à l'eau.
Attention : L'acide citrique étant un détartrant, n'est pas adapté pour l'entretien de surfaces telles que le marbre, le béton, la pierre reconstituée, la pierre à chaux, etc.
Ingrédients selon Règlement (CE) N° 648/2004 : 15–30% acide citrique ; 5-15% alcool végétal (éthanol) ; eau tourbillonnée ad 100 %

Attention : Contient de l'acide citrique en qualité alimentaire : Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/nationales. UFI: U14T-AW11-K10M-AVFT
Numéro d'appel d'urgence entreprise: +49(0)7555-92950, Lu-Ve 8 – 17 h
Fabricant : Sonett GmbH Mistelweg 1 · D-88693 Deggenhausen Tel. +49 (0)7555 92 95 0 www.sonett.eu
La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée dans le cas où ses produits seraient conditionnés dans des contenants inadaptés ou non hygiéniques fournis par le client.

SONETT Détartrant à l'acide citrique
• Enlève les dépôts de calcaire récalcitrants sur les robinetteries, carrelages, lavabos, WC
• Pour détartrer le lave-vaisselle, la machine à laver, la cafetière et la bouilloire
Emploi : Laissez agir le Détartrant 5 à 10 min., selon l'épaisseur de la couche de calcaire. Rincez soigneusement à l'eau.
Attention : L'acide citrique étant un détartrant, n'est pas adapté pour l'entretien de surfaces telles que le marbre, le béton, la pierre reconstituée, la pierre à chaux, etc.
Ingrédients selon Règlement (CE) N° 648/2004 : 15–30% acide citrique ; 5-15% alcool végétal (éthanol) ; eau tourbillonnée ad 100 %

Attention : Contient de l'acide citrique en qualité alimentaire : Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/nationales. UFI: U14T-AW11-K10M-AVFT
Numéro d'appel d'urgence entreprise: +49(0)7555-92950, Lu-Ve 8 – 17 h
Fabricant : Sonett GmbH Mistelweg 1 · D-88693 Deggenhausen Tel. +49 (0)7555 92 95 0 www.sonett.eu
La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée dans le cas où ses produits seraient conditionnés dans des contenants inadaptés ou non hygiéniques fournis par le client.